Chambre régionale des comptes Île-de-France

Agence parisienne du climat (Ville de Paris)

Exercices 2018 et suivants

L'association « Agence parisienne du climat » (APC), créée en 2010, compte notamment parmi ses membres fondateurs la Ville de Paris qui s'appuie sur elle pour mettre en œuvre les objectifs de son plan climat de 2007. Elle est un guichet unique pour les différents dispositifs, tant nationaux (Ma Prime Rénov) que spécifiques à la Ville (Ecorénovons). L'action de l'APC se concentre sur la rénovation des 43 000 copropriétés privées qui représentent, en 2022, 1,2 million de logements à Paris. Elle cible à la fois les copropriétaires et les professionnels de l'immobilier dont font partie les syndics. Afin de susciter la demande de ces acteurs, l'agence actionne trois leviers : la sollicitation, le conseil et l'accompagnement.

Les principaux constats de la CRC

- Une pluralité de partenariats qui exige la mise en place d'un suivi rigoureux des activités exercées pour être en mesure de rendre compte de l'utilisation faite des différentes subventions reçues
- Une activité de conseil en rénovation énergétique en plein essor avec le programme « SARE »[1] dont la pérennité est incertaine
- Des dépenses de personnel qui contribue à la rigidification d'une part croissante des charges alors que la pérennisation des ressources au niveau actuel n'est pas assurée
- Des résultats modestes obtenus auprès des copropriétés qui ne sont que partiellement imputables à l'agence

Les principales recommandations de la CRC

- Transmettre à la Ville de Paris un compte rendu financier complet de l'utilisation des subventions
- Se doter d'une comptabilité analytique suffisamment développée pour mesurer les charges afférentes au programme SARE et calculer la provision correspondante

Trois chiffres clés

- **64 %** : part des subventions dans les recettes de l'agence en 2022
- **+78 %** : progression de la masse salariale entre 2018 et 2022 ; **+76 %** : progression des effectifs à partir de 2021
- **2 256** : nombre de copropriétés ayant eu recours à l'APC pour un bilan énergétique (469 en 2018)

Evolution de la répartition des subventions de l'APC entre 2018 et 2022

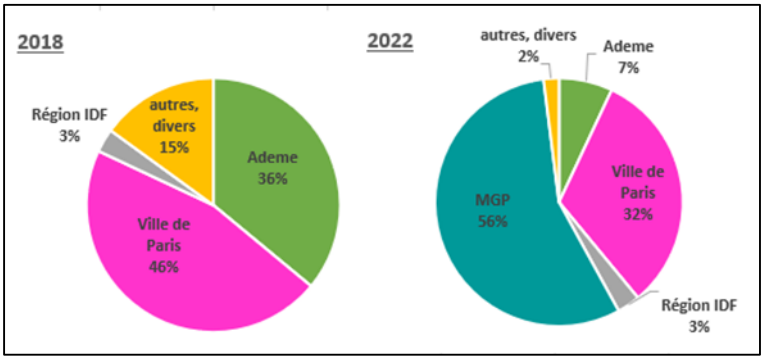

Source : CRC IDF d'après les comptes de l'APC

Lire le rapport

[1] Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique.